

La retraite à 65 ans, c'est NON !

Le gouvernement annonce une nouvelle réforme des retraites qui vise à reculer progressivement l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans. C'est une nouvelle attaque contre les personnels !

En 2019-2020 face à la mobilisation d'ampleur de l'ensemble des secteurs, le gouvernement avait renoncé à faire passer sa réforme de casse des retraites, aujourd'hui il revient à la charge.



Que prévoit le gouvernement?



-  Le recul de l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans,
-  L'âge de départ sans décote reste à 67 ans,
-  La fin des régimes spéciaux pour les nouveaux et nouvelles entrant-es
-  Une retraite à 1200 euros minimum (85% du SMIC) uniquement si vous avez vos 43 annuités.

**SUD éducation appelle les
personnels à se mobiliser
massivement contre cette
nouvelle réforme des retraites.**



Le gouvernement justifie sa réforme par le soi-disant déficit des caisses de retraites. C'est faux, les études prévoient un système à l'équilibre d'ici 2030.

Le déficit ou l'excédent dépend de choix politiques : les cotisations des actives et actifs paient annuellement les pensions des retraité·es, la question de l'emploi est donc déterminante pour l'avenir du système de retraites. Plus il y a de salaires sur lesquels sont prélevées les cotisations salariales et patronales, et plus les salaires sont élevés, plus il y a de recettes pour financer les retraites. D'un côté, le gouvernement maintient les agent·es publics dans la précarité, à commencer par les AED, les AESH, les précaires dans nos secteurs, de l'autre il les contraint à travailler plus longtemps et il présente comme un progrès le plancher d'une retraite à 85% du SMIC minimum.

Les mobilisations des personnels ont mis au jour les bas salaires et les mauvaises conditions de travail que subissent les personnels de l'Éducation nationale et de l'ESR. Le recul de l'âge de départ à la retraite constitue une nouvelle dégradation et sanctionne des personnels déjà maltraités pendant toute leur carrière.

Les personnels aspirent à davantage de justice sociale et à un investissement massif pour la reconversion écologique de la société, au contraire, cette réforme précarise les personnels, diminue l'espérance de vie en bonne santé, accroît les inégalités et le chômage.



Avec un meilleur partage des richesses et l'augmentation des cotisations, nous revendiquons :

- ✓ La retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, sans décote.
- ✓ 5 ans de départ anticipé sur cet âge légal pour pénibilité.
- ✓ Pas de retraite ni d'indemnité chômage en dessous du SMIC porté à 1700 euros.
- ✓ L'intégration des retraites complémentaires dans le régime de base de retraites.
- ✓ Une semaine à 32 h sans perte de salaire ni flexibilité (partage du travail).
- ✓ Des embauches massives dans les services publics et les secteurs écologiques.

